



**CUMUNITÀ  
D'AGGLUMERAZIONE  
DI BASTIA**

*Conseil du 22 juillet 2024*

**DELIBERATION DU CONSEIL**

**DE LA**

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA**

**Objet : Création d'un emploi permanent à temps complet relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux – Gestionnaire de l'exécution des marchés publics**

**L'An Deux Mille Vingt Quatre, le 22 juillet à 17h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGIO, sur convocation en date du 18 juin 2024.**

**PRÉSENTS :** BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, COLOMBANI Carlina, DE GENTILI Emmanuelle, LACAVE Mattea, LINALE Serge, LEONARDI Jean-Charles, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MILANI Jean-Louis, MUSSIER Emma, MORGANTI Julien, PADOVANI Marie-Hélène, PETRI-GUASCO Emmanuel, PIPERI Linda, POLIFRONI Bruno, POZZO DI BORGIO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SALGE Héléne, SAVELLI Jean-Michel, SIMONI Pierre-Baptiste

**ONT DONNE POUVOIR :**

BATTESTI Gilles à BIAGGINI Jean-Jacques  
MALAFRONTÉ Christine à BERTOLUCCI Marie-Christine  
GIAMARCHI Marie-Dominique à LOMBARDO Florence  
MASSONI Jean-Joseph à ROMITI Gérard  
PADOVANI Jean-Jacques à PADOVANI Marie-Hélène  
SAVELLI Pierre à DE GENTILI Emmanuelle  
TIERI Paul à LACAVE Mattea  
SIMONPIETRI Pierre-Michel à POZZO DI BORGIO Louis  
ZUCCARELLI Jean à SALGE Héléne

**ABSENTS :**

MONDOLONI Jean-Martin, PELLEGRINI Leslie, PERETTI Philippe, PERFETTINI Martine, POLISINI Ivana, SIMEONI Gilles, TIMSIT Christelle, VESPERINI Françoise

**QUORUM : 21**

M. SIMONI Pierre-Baptiste est désigné secrétaire de séance.

**Objet : Création d'un emploi permanent à temps complet relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux – Gestionnaire de l'exécution des marchés publics**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant le développement des missions des services financiers des collectivités territoriales ainsi que l'augmentation des projets d'investissement de l'EPCI, il est nécessaire de créer un nouveau poste de gestionnaire de l'exécution des marchés publics afin d'intégrer la nouvelle charge de travail et de gérer les périodes de forte activité ;

Vu le tableau des effectifs ;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire et le rapport présenté ce jour ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**DÉCIDE (À l'unanimité)**

De créer un emploi permanent ainsi qu'il suit :

N° poste budgétaire	Financement	N° poste de travail	Poste de travail
PB-00424	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	PT-00337	Gestionnaire de l'exécution des marchés publics

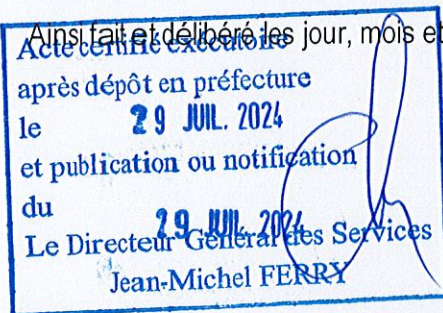
**PRECISE**

Qu'en cas de recrutement de fonctionnaire infructueux le poste pourra être pourvu par un contrat de droit public établi en application des dispositions de l'article L.332-8 2° du code général de la fonction publique ;

**DIT**

Que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges, des agents nommés, sont inscrits au budget, au chapitre 012 ;

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT  
Louis POZZO DI BORGO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans le délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)